



FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

**RELEVÉ DE DÉCISIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 3 juillet 2014**

Le conseil d'administration réuni le 3 juillet 2014 a étudié les :

Coopérations avec les ADMR de Quimper, Plogonnec et Bénodet :

Les administrateurs ont décidé, à l'unanimité :

- D'adopter la convention, telle qu'elle est reformulée en accord avec les présidents des associations ADMR de Quimper, de Plogonnec et de Bénodet
- D'adopter le principe de se porter caution d'un emprunt et d'une autorisation de découvert bancaire pour assurer la ligne de trésorerie de l'association ADMR de Quimper et souscrit par elle.

**RELEVÉ DE DÉCISIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 13 juin 2014**

Le conseil d'administration réuni le 13 juin 2014 a pris les décisions suivantes :

Administratif - Juridique :

Une nouvelle composition du bureau, intégrant un second poste de vice-président, est adoptée à l'unanimité. Le bureau est donc ainsi composé :

- | | |
|--|-----------------|
| - Président : | Gérard Guyon |
| - Vice-président : | Hervé Jacq |
| - Vice-président délégué à Solida'Cité : | Yvon Guillou |
| - Secrétaire général : | Jean Le Roy |
| - Trésorier : | Michel Pasquier |

Rapport d'activité Fondation:

- Les administrateurs ont adopté à l'unanimité le rapport d'activité 2013.

Comptes consolidés 2013 :

- Les administrateurs ont approuvé à l'unanimité les comptes 2013.

Lycée de Kerbernez :

- Les administrateurs ont pris acte de la décision du Directeur Régional de l'Alimentation de l'Agriculture et des Forêts de fermer l'option « Productions végétales- agroéquipement » spécialité « horticulture » dans la classe de seconde professionnelle pour la rentrée de septembre 2014.